

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du 2 mars 2023

Publié le : 08/03/2023

Membres du Conseil de Communauté en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 46, 45.

La séance est ouverte à 18h02 et levée à 21h58.

Étaient présents : **Audeux :** Mme Françoise GALLIOU **Avanne-Aveney :** Mme Marie-Jeanne BERNABEU **Besançon :** Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à partir de la question n°5), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. François BOUSSO, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET, M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY (à partir de la question n°3), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n°19 incluse), Mme Juliette SORLIN (à partir de la question n°5 incluse), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET (jusqu'à la question n°14 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF **Bonnay :** M. Gilles ORY **Boussières :** M. Eloi JARAMAGO **Busy :** M. Philippe SIMONIN **Byans-sur-Doubs :** M. Didier PAINEAU **Chalèze :** M. René BLAISON **Chalezeule :** M. Christian MAGNIN-FEYSOT **Champagney :** M. Olivier LEGAIN **Champvans-les-Moulins :** M. Florent BAILLY **Châtillon-le-Duc :** Mme Catherine BOTTERON **Chaucenne :** M. Alain ROSET **Cussey-sur-l'Ognon :** M. Jean-François MENESTRIER **Deluz :** M. Fabrice TAILLARD **Devecey :** M. Michel JASSEY **Ecole-Valentin :** M. Yves GUYEN **Fontain :** M. Claude GRESSET-BOURGEOIS **François :** M. Emile BOURGEOIS **Geneuille :** M. Patrick OUDOT **Gennes :** M. Jean SIMONDON **Grandfontaine :** M. Henri BERMOND **La Chevillotte :** M. Roger BOROWIK **La Vèze :** M. Jean-Pierre JANNIN **Larnod :** M. Hugues TRUDET (jusqu'à la question n°11 incluse) **Le Gratteris :** M. Cédric LINDECKER **Les Auxons :** M. Anthony NAPPEZ **Mamirolle :** M. Daniel HUOT **Mazerolles-le-Salin :** M. Daniel PARIS **Miserey-Salines :** M. Marcel FELT **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA **Nancray :** M. Vincent FIETIER **Osselle-Routelle :** Mme Anne OLSZAK **Palise :** M. Daniel GAUTHEROT **Pelousey :** Mme Catherine BARTHELET **Pirey :** M. Patrick AYACHE **Pouilley-Français :** M. Yves MAURICE **Pouilley-les-Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET **Roche-lez-Beaupré :** M. Jacques KRIEGER **Roset-Fluans :** M. Jacques ADRIANSEN **Saint-Vit :** Mme Anne BIHR **Saône :** M. Benoît VUILLEMIN (jusqu'à la question n°20 incluse) **Serre-les-Sapins :** M. Gabriel BAULIEU **Thise :** M. Pascal DERIOT **Thoraise :** M. Jean-Paul MICHAUD **Torpes :** M. Denis JACQUIN **Velesmes-Essarts :** M. Jean-Marc JOUFFROY **Venise :** M. Jean-Claude CONTINI **Vieilley :** M. Franck RACLOT **Vorges-les-Pins :** Mme Maryse VIPREY.

Étaient absents : **Amagney :** M. Thomas JAVAUX **Besançon :** M. Nicolas BODIN, Mme Nathalie BOUVET, M. Philippe CREMER, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Carine MICHEL, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Sylvie WANLIN **Beure :** M. Philippe CHANEY **Braillans :** M. Alain BLESSEMAILLE **Champoux :** M. Romain VIENET **Chemaudin et Vaux :** M. Gilbert GAVIGNET **Chevroz :** M. Franck BERNARD **Dannemarie-sur-Crête :** Mme Martine LEOTARD **Marchaux-Chaudefontaine :** M. Patrick CORNE **Merey-Vieilley :** M. Philippe PERNOT **Montfaucon :** M. Pierre CONTOZ **Montferrand-le-Château :** Mme Lucie BERNARD **Noironte :** M. Claude MAIRE **Novillars :** M. Bernard LOUIS **Pugey :** M. Frank LAIDIE **Rancenay :** Mme Nadine DUSSAUCY **Saint-Vit :** M. Pascal ROUTHIER **Tallenay :** M. Ludovic BARBAROSSA **Vaire :** Mme Valérie MAILLARD **Villars Saint-Georges :** M. Damien LEGAIN.

Secrétaire de séance : M. Sébastien COUDRY.

Procurations de vote : M. Guillaume BAILLY à Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n°4 incluse), M. Nicolas BODIN à Mme Juliette SORLIN, Mme Nathalie BOUVET à M. Jean SIMONDON, M. Abdel GHEZALI à M. Sébastien COUDRY, Mme Valérie HALLER à M. François BOUSSO, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n°2 incluse), Mme Myriam LEMERCIER à Mme Marie LAMBERT, Mme Carine MICHEL à M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Françoise PRESSE à M. Nathan SOURISSEAU, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN (à partir de la question n°20), M. Jean-Hugues ROUX à M. Yannick POUJET, Mme Claude VARET à M. Ludovic FAGAUT (à partir de la question n°15), Mme Sylvie WANLIN à Mme Marie ZEHAF, M. Alain BLESSEMAILLE à M. Jacques KRIEGER, M. Gilbert GAVIGNET à Mme Catherine BARTHELET, M. Franck BERNARD à M. Jean-François MENESTRIER, Mme Martine LEOTARD à M. Jean-Marc BOUSSET, M. Patrick CORNE à M. Christian MAGNIN-FEYSOT, Mme Lucie BERNARD à M. Henri BERMOND, M. Claude MAIRE à M. Olivier LEGAIN, M. Frank LAIDIE à M. Denis JACQUIN, Mme Nadine DUSSAUCY à M. Jean-Paul MICHAUD, M. Pascal ROUTHIER à Mme Anne BIHR, M. Benoît VUILLEMIN à M. Daniel HUOT (à partir de la question n°21), M. Ludovic BARBAROSSA à M. Yves GUYEN, Mme Valérie MAILLARD à M. Fabrice TAILLARD.

Délibération n°2023/006420

Rapport n°36 - Validation du programme de requalification et de création de voirie

Validation du programme de requalification et de création de voirie

Rapporteur : M. Yves GUYEN, Vice-Président

Inscription budgétaire	
BP 2023 et PPIF 2023-2027	Montant de l'opération :
« Requalifications urbaines »	3,6 M €
« Requalifications péri-urbaines »	2,6 M €
Sous réserve de vote du BP 2023 et du PPIF 2023-2027	

Résumé :

Par délibération en date du 29 juin 2018, des dispositifs d'intervention de Grand Besançon Métropole en matière de voirie ont été définis pour permettre le transfert de la compétence «Création, aménagement et entretien de voirie, signalisation, parcs et aires de stationnement ». Il s'agit de statuer un avis sur le programme 2023 déterminé dans ce cadre.

I - Rappel des dispositifs

La délibération du 29 juin 2018 définit les modalités d'intervention de Grand Besançon Métropole en matière de voirie. Elle a notamment défini un dispositif de validation par le Bureau du programme de requalification/création de voirie.

II - Communes périurbaines

Un fonds de concours sera demandé aux communes par Grand Besançon Métropole dans la limite des pourcentages fixés par délibération du 10 novembre 2021 de 16,5% à 50%. Ces pourcentages seront appliqués sur le montant HT de l'opération, déduction faite des subventions. Ces fonds de concours donneront lieu à délibération conjointe pour l'établissement d'une convention.

Pour l'année 2023, les communes ont exprimé leurs besoins au cours des mois d'octobre et novembre 2022.

Par ailleurs, des études ont été menées sur des opérations afin d'anticiper les futurs programmes annuels et notamment celui de 2023. Enfin, certains gestionnaires de réseaux ou de voirie (Conseil Départemental du Doubs notamment) ont programmé des travaux en 2023 qu'il convient d'accompagner par des travaux d'aménagement de voirie.

Sur la base de ces différents éléments, une proposition de programme d'opérations respectant le budget disponible a été établie selon la liste ci-jointe. Il est précisé que le programme de requalification a été évoqué lors des comités de secteurs tenus en fin d'année 2022.

Cette liste d'opérations a été constituée en considérant comme critère principal l'état d'avancement du projet en vue d'une réalisation rapide des opérations.

<u>Commune</u>	<u>Rue</u>	<u>COUT EN € TTC</u>
PIREY	Rue des Vignerons	270 000
POUILLEY-FRANCAIS	Centre Bourg Phase 2 (autour de l'Eglise)	230 000
FRANCOIS	Belle Etoile - Grandfontaine	190 000
MONTFAUCON	rue de Lucelle	100 000
CHAMPAGNEY	RD	70 000
CHAUCENNE	Aménagement Grande rue (1ere phase)	100 000
LARNOD	route de la Gare (RD 478)	400 000
MISEREY SALINES	rue de Besançon	135 000
NOVILLARS	Avenue Weibel	400 000
CHATILLON	Centre Bourg	280 000
THISE	Rue de Besançon / Places du centre-bourg (1ère phase)	200 000
LES AUXONS	Rue de l'Eglise	100 000
AVANNE AVENEY	Rue de la Pommeraie	100 000
MAMIROLLE	Rue des noyers	65 000
	ETUDES	30 000
TOTAL		2 840 000

Par ailleurs, une somme de 30 000 € TTC a été identifiée afin d'engager ou de poursuivre des études en vue de préparer la programmation et la réalisation d'opérations dans les années futures.

Ce crédit pourra notamment permettre les études sur :

- Saône : Centre Bourg
- Bonnay : aménagement abords des Ecoles
- Audeux : aménagement Grande Rue
- Champagney : Chemin du Grand Mont
- Pirey : rue, du Moulin
- Saône : rue de la Fontaine
- Champvans Les moulins : rue de la Nouvelle
- Roset Fuans : Route des Grottes
- Vieilley : route de Cromary

Il est précisé, qu'à ce jour, la liste des opérations souhaitées par les communes représente un montant estimé entre 8 à 10 M€ TTC. Et il est rappelé que le montant des crédits affectés à ces opérations, très modeste à partir des attributions de compensation, a été abondé par l'affectation des recettes de taxe d'aménagement et d'une part du produit des amendes de police. S'agissant de la taxe d'aménagement, son montant réel étant inférieur à l'estimation, l'effort supplémentaire réalisé sur le budget principal est de l'ordre de 300 000 €.

III – Ville de Besançon

Un fonds de concours sera demandé par GBM à la Ville de Besançon dans la limite de 50% du montant HT de l'opération, déduction faite des subventions.

Les dépenses à la charge de GBM pour les opérations de création ou de requalification de voirie sur Besançon, ne peuvent excéder un montant fixé par délibération.

La proposition de programme d'opérations est la suivante :

LIEU DES TRAVAUX	MONTANTS EN € TTC
Modes actifs (Avenue Montrapon, rue Trépillot et Ampère, ...)	300 000
Querret Bougney	584 000
Parvis V Hugo et Rue B. Russel	575 000
PUP Fontaine Ecu	100 000
Ilôt Saint-Jacques/Arsenal	50 000
Ilôt République	791 000
Saint-Ferjeux/Bascule	900 000
Rue de la Grette	300 000
TOTAL	3 600 000

A la majorité des suffrages exprimés (10 contre et 4 abstentions), le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la validation du programme de requalification/création de voirie.

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés

Pour : 99

Contre : 10

Abstentions*: 4

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

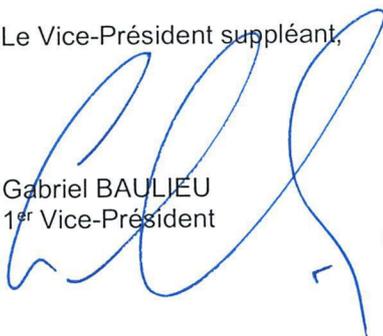
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le secrétaire de séance,


Sébastien COUDRY
Conseiller Communautaire Délégué

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,


Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

PROGRAMME PERIURBAIN

<u>Commune</u>	<u>Rue</u>	<u>TYPE DE TRAVAUX</u>	<u>COUT EN € TTC</u>
PIREY	Rue des Vignerons	Réaménagement complet de la rue avec enfouissement préalable des réseaux en 2022. Il sera ainsi crée des aménagements modes doux, trottoirs et marquage pour cycles, infiltration des eaux pluviales en milieu naturel et quelques îlots végétalisés.	270 000,00
POUILLEY-FRANCAIS	Centre Bourg Phase 2 (autour de l'Eglise)	Aménagement du centre bourg de Pouilley-Français, à proximité de l'Eglise. Enfouissement préalable des réseaux en 2023. Il sera ainsi crée des aménagements modes doux, trottoirs et marquage pour cycle, infiltration des eaux pluviales en milieu naturel et quelques îlots végétalisés.	230 000,00
FRANOIS	Belle Etoile - Grandfontaine	Requalification réalisée en parallèle de l'aménagement cyclable. Réduction de la voie de circulation à 5.52m, création de trottoir et d'espaces pour l'infiltration des eaux pluviales.	190 000,00
MONTFAUCON	rue de Lucelle	Enfouissement de réseaux secs en vue d'une opération GER 2024.	100 000,00
CHAMPAGNEY	RD	Création d'un plateau ralentisseur avec prise en compte des modes doux.	70 000,00
CHAUCENNE	Aménagement Grande rue (1ere phase)	Aménagement au droit du groupe scolaire, avec création d'itinéraire mode doux sécurisé.	100 000,00
LARNOD	route de la Gare (RD 478)	Réaménagement de la rue, avec enfouissement préalable des réseaux secs. Création de trottoirs et gestion des eaux pluviales en milieu naturel. Réfection de la chaussée de la RD 478 dans le cadre d'une OPSA.	400 000,00
MISEREY SALINES	rue de Besançon	Enfouissement des réseaux en vue d'un réaménagement de la rue	135 000,00
NOVILLARS	Avenue Weibel	Réaménagement de la rue. Création d'un itinéraire mode actif (piétons et cycles)	400 000,00
CHATILLON	Centre Bourg	Réaménagement de rues, avec enfouissement préalable des réseaux secs. Création de trottoirs et gestion des eaux pluviales en milieu naturel. Réfection de la chaussée de la RD 300 dans le cadre d'une OPSA. Opération découpée en 3 tranches. 1 ^{ère} tranche en 2023.	280 000,00

THISE	Rue de Besançon / Place du centre-bourg (1ère phase)	Aménagement complet de la Grande rue et de la place. Création de trottoirs, enfouissement des réseaux secs et végétalisation. 1ère phase : aménagement de la place.	200 000,00
LES AUXONS	Rue de l'Eglise	Sécurisation des déplacements mode doux par création d'un trottoir permettant aux piétons des déplacements vers les arrêts de Transports en communs. Opération de requalification engagée suite à la demande du CD 25 de reprendre la chaussée de la RD 230. Sécurisation des déplacements mode doux par création d'un trottoir permettant aux piétons des déplacements vers les arrêts de Transports en communs.	100 000,00
AVANNE AVENEY	Rue de la Pommeraie	Création d'un trottoir	100 000,00
MAMIROLLE	Rue des noyers	Création d'un trottoir faisant suite à des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable	65 000,00
ETUDES			30 000,00

PROGRAMME URBAIN

LIEU DES TRAVAUX	TYPE DE TRAVAUX	MONTANTS EN € TTC
Modes actifs (Avenue Montrapon, rue Trépillot et Ampère, ...)	Rue de Trépillot - Rue Ampère : Poursuite de l'aménagement cycle déjà réalisé sur Trépillot (Phase1) et rues Midol et Weiss.	300 000,00
Querret Bougney	Requalification des rues dans le cadre de l'opération VAUBAN.	584 000,00
Parvis V Hugo et Rue B. Russel	Aménagement de la rue Bertrand Russel dans le cadre du projet mené par la Région pour les travaux liés au Lycée Victor Hugo.	575 000,00
PUP Fontaine Ecu	Opération d'aménagement de la Fontaine Ecu financé pour partie par un PUP (Programme Urbain Partenarial)	100 000,00
Ilôt Saint-Jacques/Arsenal	Etudes liées à l'aménagement de l'Ilôt St Jacques	50 000,00
Ilôt République	Réaménagement, requalification de rues. La 1ère phase est consacrée à la rue Gambetta et réseaux humides sur la rue de la République	791 000,00
Saint-Ferjeux/Bascule	Requalification de la place de la Bascule avec enfouissement des réseaux secs (2022)	900 000,00
Rue de la Grette	Enfouissement des réseaux secs et aménagement cyclable	300 000,00
TOTAL		3 600 000,00